

guerre, dont ils ne tiraient que peu de profit ; on ne les vit plus durant le reste de l'année : mais vers la fin de l'hiver, plusieurs partis se montrèrent en divers endroits de la colonie, et y exercèrent encore de grands ravages. L'Eglise du Canada perdit durant cette guerre malheureuse MM. Le Maître et Vignol, tous deux prêtres de Montréal, qui furent tués par les Iroquois, et le P. Menard, jésuite, qui mourut martyr de son zèle, avec un catéchiste nommé Guérin, dans une mission chez les Ottawas. Cette mission était ingrate et périlleuse, mais il était parti plein de courage, déterminé par ces paroles de M. de Laval : " Toute sorte de raisons devraient vous retenir, mon cher Père ; mais Dieu, plus fort que toutes nos raisons, vous veut dans le pays où vous allez. " Il y mourut de misère, sans qu'on ait pu jamais retrouver son corps.

Malgré les malheurs de son Eglise, le vicaire apostolique eut assez de courage et trouva encore assez de ressources pour envoyer de tous côtés des ouvriers dans les terres lointaines de son immense diocèse ; et Dieu lui donna la consolation d'en retirer plus d'un fruit inespéré. Les environs de la Baie d'Hudson lui découvrant même quelques espérances pour l'avenir, il prit, en 1660, des mesures pour y faire porter les lumières de la foi, sans se laisser rebuter par les difficultés que présentait alors, bien plus encore que de nos jours, une mission si éloignée. Les Hurons, malgré leurs défaites, les Algonquins, les Abénaquis et jusqu'aux Sioux, furent évangélisés par ses soins, et donnèrent à ce digne prélat des consolations en retour des afflictions qu'il recevait d'un autre côté.

Sur ces entrefaites, le baron d'Avaugour arriva de France pour relever M. d'Argenson, à qui sa mauvaise santé, le peu de secours qu'il recevait, et quelques chagrins particuliers avaient fait demander son rappel avant le temps. Nous avons parlé du penchant des sauvages à l'ivrognerie et des réglemens que les gouverneurs avaient faits contre ceux qui leur vendaient de l'eau-de-vie. M. d'Avaugour, ferme et zélé dans les commencemens, décerna de nouvelles peines contre les coupables. Un incident le fit changer tout-à-coup sans retour. Une femme de Québec fut surprise en contravention et conduite en prison. Le P. Lallemand, recteur des Jésuites, à la prière de ses parents et de ses amis, crut pouvoir sans conséquence intercéder pour elle. Il alla trouver le gouverneur. M. d'Avaugour le reçut fort mal et répondit brusquement : " Vous êtes les premiers à crier contre la traite, et vous ne voulez pas qu'on punisse les traitants. Je ne serai plus le jouet de vos contradictions ; puisque ce n'est pas une faute punissable dans cette femme, elle ne le sera plus pour personne. "